



Saint-Césaire

*Programme de
subvention de
toilettes à faible
débit*



Dans un souci environnemental, la Ville de Saint-Césaire souhaite subventionner une partie des coûts de remplacement des toilettes à débit régulier pour des toilettes à faible débit et ou haute efficacité afin d'inciter l'économie de l'eau potable. Un montant de 40 % du prix d'achat jusqu'à un maximum de 75 \$ sera remboursé aux propriétaires pour chaque toilette remplacée. Un maximum de 5 toilettes par propriétaire par année est autorisé. La subvention s'applique aussi dans le cas d'une nouvelle construction. Aussi, les résidents qui ne sont pas desservis par le réseau d'aqueduc sont admissibles à la subvention. Ce programme vise non seulement la diminution de l'utilisation de l'eau traitée par la Ville mais aussi la sauvegarde de cette ressource.

Conditions du programme

1. Faire l'achat de toilette à faible débit admissible.
2. Le programme est offert aux propriétaires de bâtiments résidentiels de type unifamilial, multifamilial et commercial dont le bâtiment est situé sur le territoire de la Ville de Saint-Césaire.
3. **La demande doit être reçue par la Ville au plus tard le 1er décembre de l'année en cours.**

La marche à suivre

1. Fournir 2 photos signées, datées et inscrire l'adresse dessus, format 4x6 minimum (1 photo de l'ancienne toilette avant son remplacement et 1 photo de la nouvelle toilette installée)
2. Remplir le formulaire en joignant la copie de la facture* les **2 photos avec l'adresse, datées et signées.**
3. Permettre qu'un représentant de la Ville vérifie sur place la conformité des informations transmises.
4. Même procédure pour plus d'une toilette remplacée.

**** La facture doit comprendre le nom et les coordonnées du détaillant, la date d'acquisition, la marque et le modèle de la toilette. Si des informations sont manquantes sur la facture, le propriétaire devra les fournir annexées au formulaire.**

Le saviez-vous?

Les modèles de toilettes de plus de dix ans utilisent environ 13 litres d'eau par chasse. Pour une famille de quatre personnes, en une semaine d'utilisation, c'est environ 728 litres d'eau potable envoyée à l'égout. Une toilette à faible débit peut diminuer cette quantité d'eau de 70 %, soit une économie d'environ 35 000 litres d'eau par année.

Formulaire

Programme de toilettes à faible débit

Nom du ou des propriétaires

Adresse du bâtiment de l'installation

Code postal

Adresse du propriétaire (si différente)

Code postal

Numéro de téléphone (maison)

Cellulaire

Courriel

Date d'achat

Nombre de toilettes changées

Toilette no. 1

Marque

Nom et numéro du modèle

Nb. litres

Toilette no. 2

Marque

Nom et numéro du modèle

Nb. litres

Toilette no. 3

Marque

Nom et numéro du modèle

Nb. litres

Signature du propriétaire

Date

En signant je confirme avoir lu le dépliant du programme du subvention pour toilettes à faible débit et accepte les conditions. La Ville n'est pas responsable des demandes perdues, mal acheminées, illisibles ou incomplètes. Elle se réserve le droit de prolonger le programme ou d'y mettre fin selon les fonds disponibles.

Optez pour un produit de qualité. Les toilettes à très faible débit ne sont pas obligatoirement certifiées par un organisme garantissant leur qualité. En plus du prix, renseignez-vous sur les points forts du produit et de la disponibilité des pièces de remplacement. La plupart des toilettes à faible débit sur le marché sont testées dans le cadre du programme Map qui mesure la quantité de déchets solides qu'elles peuvent évacuer d'un seul coup. Les résultats sont donnés en grammes de matières allant de 250 à plus de 1000 grammes. Le prix d'une toilette n'est pas garant d'une bonne évacuation.

1. La toilette à faible débit de type standard est conçue pour fournir pour chaque chasse d'eau, un débit d'au plus 6 litres.
2. La toilette à faible débit de type double chasse d'eau et/ou de type haute efficacité (homologuée: HET/High Efficiency Toilet).
 - 2.1 La toilette à faible débit double chasse est conçue pour fournir un choix de chasse d'eau soit, un débit d'eau d'au plus 6 litres par chasse d'eau , ou , un débit d'eau d'au plus 3 litres par chasse d'eau.
 - 2.2 La toilette à faible débit à haute efficacité (homologuée : HET/High Efficiency Toilet) est conçue pour fournir, pour chaque chasse d'eau, un débit d'eau maximale 4.8 litres

Les demandes doivent être acheminées par la poste ou déposées à l'adresse suivante :

Programme de subvention de toilettes à faible débit

1111, Avenue St-Paul

Saint-Césaire QC J0L 1T0

À l'usage de la Ville de Saint-Césaire

Date de réception de la demande _____

Date de la facture _____

Représentant ayant traité la demande _____

Photo avant _____ Copie de facture _____

Photo après _____ Formulaire conforme _____

Nombre de toilettes autorisées: _____

Montant soumis _____ Montant accordé _____

Accordé _____ Refusé _____

Signature _____